



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Octobre 2011

Comparaison entre les échanges agroalimentaires de la France et de l'Allemagne en 2010

Malgré l'hétérogénéité des sources (cf. méthodologie p.4) et les limites qui en découlent, il a semblé intéressant d'effectuer un exercice de comparaison entre la France et l'Allemagne, compte tenu de l'importance de notre partenaire dans nos échanges agroalimentaires et de la discussion récurrente autour de la compétitivité allemande.

Commerce extérieur global de l'Allemagne en 2010

D'après les chiffres (provisoires) publiés par l'Office statistique allemand, les exportations allemandes de marchandises, produits agricoles et agroalimentaires compris, ont manqué de peu la barre des 1 000 milliards €, en 2010, avec 960 milliards € tirés des ventes à l'étranger. Ceci représente une progression de 19,4 % par rapport à 2009, millésime il est vrai relativement médiocre du fait de la crise économique de 2008/09. En 2008, les exports de l'Allemagne avaient dépassé les 990 milliards €. En 2010, les livraisons ont été réalisées à hauteur de 59 % à destination de l'Union européenne (40 % vers la seule zone euro). Comparativement à 2009, ce pourcentage est en recul, au bénéfice des expéditions effectuées vers les pays tiers. Une large part de ces derniers a, en effet, mieux surmonté la récession de 2008/09 que les États membres de l'UE.

Les exports de l'Allemagne en 2010 représentent en valeur 9 % du commerce mondial.

En 2010, les importations ont progressé un peu plus rapidement (+ 21,3 %) que les exports (+ 19,4 %), pour ressortir à 806 milliards €.

Le solde positif allemand s'établit à 153,3 milliards €, en hausse de 10,2 % par rapport à 2009⁽¹⁾.

Comme chaque année depuis 1961, la France s'affirme comme le premier partenaire commercial de l'Allemagne, avec un volume global d'échanges (export et import) chiffré par Destatis à 152,4 milliards € (+ 13,2 %). L'Hexagone devance les Pays-Bas et la Chine, qui est d'ailleurs sur le point de rattraper à ces derniers la deuxième place (130,2 milliards pour la Chine contre 132 milliards € pour les Pays Bas).

Les exportations allemandes vers notre pays - le premier débouché de l'Allemagne devant les États-Unis et les Pays-Bas - ont représenté 90,7 milliards € (+ 11,5 %) soit 9,5 % des ventes totales.

(1) À titre de comparaison, données pour la France (2010)

Export : 392,5 milliards € (3,5 % du commerce mondial), soit 40 % des exportations allemandes contre 55 % en 2000

Imports : 444 milliards €

Déficit : 51,44 milliards € (44,7 milliards en 2009, soit une augmentation de 15 %)

FranceAgriMer

Les importations en provenance de France se sont élevées à 61,8 milliards € (+ 15,8 %), soit 7,7 % des achats globaux de l'Allemagne. L'Hexagone est le 3^e fournisseur après la Chine (76,5 milliards €, + 35 % par rapport à 2009) et les Pays-Bas (68,8 milliards €, + 23,7 %).

La balance agroalimentaire allemande

D'après Destatis (traitement effectué par Ubifrance), les exportations allemandes de produits agricoles et agroalimentaires (24 chapitres du Système harmonisé) ont atteint un niveau record avec 54,656 milliards €, soit une hausse de 8,6 % par rapport à 2009 (50,3 milliards), année, comme on l'a vu, relativement peu représentative du fait de la récession mondiale. La progression est de 3,3 % comparativement à 2008 (52,9 milliards, précédent record). Cette excellente performance est encore meilleure que ce que les résultats du 1^{er} semestre 2010 permettaient d'espérer. Ceci est dû, vraisemblablement, à la forte hausse des prix des produits agricoles intervenue à partir de l'été 2010.

À titre de comparaison, les exportations agroalimentaires de la France (toutes destinations) ressortent selon les Douanes françaises à 49,35 milliards € (44,3 milliards en 2009) et sont donc, pour la 3^e année consécutive, dépassées par les exports allemands.

Les importations allemandes de produits agroalimentaires progressent encore plus fortement que les exportations pour s'établir à 67,05 milliards € (respectivement + 4,3 % et + 9,8 % par rapport à 2008 et 2009).

Le solde négatif de l'Allemagne passe à 12,39 milliards, en progression de 8,8 % et 14,9 % par rapport à 2008 et 2009.

De son côté, la France affiche un excédent agroalimentaire de 8 milliards, selon Agreste, contre 5,28 milliards en 2009 (+ 51,5 %).

Le solde négatif allemand vis-à-vis de l'extérieur est particulièrement marqué pour les fruits comestibles, chapitre 08 (- 4,97 milliards €) et les légumes, chapitre 07 (- 4,078 milliards €). Viennent ensuite les oléagineux, chapitre 12, et les produits de la floriculture, chapitre 06, qui affichent chacun un déficit de 2,1 milliards €.

En revanche, l'Allemagne dégage un excédent conséquent – et surprenant – pour le tabac, chapitre 24, premier poste par ordre d'importance, avec 1,96 milliard €.

Viennent ensuite, de façon tout aussi inattendue, les préparations du chapitre 19 à base de céréales, farines et amidon (biscuits et gâteaux notamment) avec 1,71 milliard €.

En 3^e position arrivent les viandes et abats comestibles, chapitre 02, crédités d'un solde positif de 1,22 milliard €, en léger retrait par rapport à 2009 (1,3 milliard €).

Le lait et les produits laitiers, à la 4^e place, affichent un excédent de + 1,13 milliard € (- 5,6 % par rapport à 2008 et + 30 % par rapport à 2009).

Échanges agroalimentaires entre la France et l'Allemagne

> Céréales, farines et oléagineux

Dans ce secteur la balance commerciale penche nettement en faveur de la France, même si l'on est loin de la situation qui prévalait avant la réunification. En 2010 (année calendaire), 2,1 Mt de **céréales françaises** ont été exportées vers l'Allemagne pour une valeur de 462 millions €, tandis que la France n'a importé que 460 000 tonnes d'origine allemande cette même année (96,6 millions € en valeur, soit 23,5 % de plus qu'en 2009, cette progression étant due à de forts achats de blé fourrager en provenance d'Allemagne en 2010/11).

Les livraisons françaises de céréales outre-Rhin ont augmenté de 23 % en tonnage entre 2009 et 2010. Cette hausse est essentiellement liée à un accroissement des livraisons de blé tendre : celles-ci ont augmenté de près de 60 % entre 2009 et 2010. L'Allemagne a en effet accru ses importations au second semestre 2010 : la moindre qualité de sa récolte 2010, fortement dégradée par les pluies diluviennes intervenues avant et pendant la moisson, a alors généré des besoins inhabituels en blé meunier. Les ventes de maïs français vers l'Allemagne ont également nettement progressé (+ 29 %) entre 2009 et 2010, à la faveur du recul de la production de maïs austro-hongroise tandis que les ventes d'orge (essentiellement brassicole) ont reculé de 1 %.

En valeur, le solde positif en faveur de la France ressort à 365 millions €, en légère hausse (+ 2,9 %) par rapport à 2009. Il reste néanmoins en retrait par rapport à 2008 (421,9 millions €).

En matière d'échanges dans le secteur de la **farine**, les rapports de force se sont inversés au fil des années. Les importations en provenance d'Allemagne atteignent 120 000 tonnes en 2010 (en valeur : 31,9 millions €) contre 16 000 tonnes exportées par la meunerie française vers cette destination (en valeur : 5,2 millions €).

Les entrées de farine de blé tendre en provenance d'Allemagne ne cessent de progresser ces dernières années. Entre 2009 et 2010, elles ont augmenté de près de 26 %, vraisemblablement en raison du développement spectaculaire des magasins de hard discount allemands en France (plus de 2 300 magasins Lidl et Aldi recensés en 2010 en France, plus de 50 ouvertures par an ces dernières années). Ces magasins offrent de la farine à prix cassés par rapport à ceux pratiqués par la concurrence française. À l'inverse, la France perd des parts de marché en Allemagne, puisque les livraisons de farine française outre-Rhin ont diminué de 32 % entre 2009 et 2010. Notre solde déficitaire en la matière s'accroît régulièrement : - 13,9 millions € en 2008, - 20,35 millions € en 2009, - 26,76 millions € en 2010.

Les volumes de **graines oléagineuses** françaises livrés à l'Allemagne atteignent 890 000 tonnes en 2010, pour une valeur de 330,4 millions €, tandis que les imports ne sont que de 50 000 tonnes, pour une valeur de 87,7 millions €. Les ventes françaises portent essentiellement sur des graines de colza destinées à l'industrie du biodiesel. La tendance est toutefois baissière, en raison des besoins croissants du secteur français des biocarburants qui amputent d'autant notre disponible exportable.

> Viande

En déclin depuis plus de dix ans, le solde des échanges français de **viande de volaille** avec l'Allemagne s'est à nouveau dégradé en 2010, pour ne plus atteindre que + 13,2 millions €, contre + 71,2 millions € en 2008. Au début des années 2000, il s'élevait à plus de 200 millions €.

Toutefois, la balance commerciale reste excédentaire grâce à un solde positif en viande de canard (+ 79,8 millions € en 2010), mais elle est déficitaire depuis 2008 en poulet et en dinde (respectivement - 54,2 millions € et -14,3 millions € en 2010).

En 2010, si les exportations françaises de viande de poulet à destination de l'Allemagne ont progressé de 21 % (+ 6,8 millions €), les importations se sont accrues davantage (+ 31 %, soit + 21,9 millions €). En particulier, les entrées de découpes fraîches, en forte hausse depuis 2008, se sont à nouveau renforcées (+ 31 %, soit + 9,4 millions €). Celles de carcasses congelées, relativement stables sur les dix dernières années, ont été multipliées par 9 entre 2009 et 2010 (+ 12,4 millions €). En dinde, alors que l'Allemagne est devenue le premier producteur européen en 2010 devant la France, les exportations françaises vers cette destination se sont repliées de 17 % (notamment les ventes de préparations) et les importations ont légèrement progressé (+ 9 %) sous l'effet d'une croissance des achats de découpes congelées.

Si la France exporte outre-Rhin de la **viande bovine** sous toutes ses formes (viande fraîche, viande congelée, préparations), elle en importe également en plus grandes quantités. Ainsi, en 2008, le déficit du commerce de viande bovine s'élevait à 182,9 millions €. Cependant, au cours des deux années suivantes, la situation s'est légèrement améliorée. Ce sont tout d'abord les importations qui ont ralenti (- 6,1 % entre 2008 et 2009, puis - 3,7 % entre 2009 et 2010, en valeur), ce qui a amélioré le solde des échanges en faveur de la France. En 2010, le phénomène a été accentué par un développement des exportations (+ 9,6 % entre 2009 et 2010), qui a été permis par une croissance de la production française de viande bovine. En deux ans, entre 2008 et 2010, la balance commerciale entre la France et l'Allemagne a progressé de 43,5 millions d'euros.

Les échanges de préparations à base de viande bovines, ont peu évolué durant cette période ; les flux de viandes fraîches et congelées ont été les plus concernés par ces évolutions. Leurs ventes vers l'Allemagne ont progressé de 9,6 % entre 2009 et 2010, tandis que leurs achats ont diminué de 3,8 %.

L'Allemagne est un fournisseur important de la France pour la **viande porcine**. Le pays est le deuxième pourvoyeur de l'Hexagone en viande fraîche et congelée, derrière l'Espagne, pour un montant de 91 millions € en 2010 et le premier pour les viandes transformées avec 155 millions € de produits allemands importés en 2010. Les exportations françaises vers l'Allemagne sont nettement inférieures. Avec seulement 91 millions € de produits porcins exportés en 2010, la balance commerciale française affiche un déficit de 150 millions € vis-à-vis de son partenaire.

Entre 2008 et 2010, le commerce des opérateurs français à destination de l'Allemagne a peu évolué (en valeur). Les évolutions ont été plus marquées sur les importations. La France

a réduit ses importations de produits transformés, notamment en provenance d'Allemagne (- 20 millions €). Dans le même temps, l'Allemagne a développé ses ventes de viandes fraîches et congelées en France (+ 20 millions €) aux dépens de la Belgique et des Pays-Bas.

> Produits laitiers

Le solde commercial de **produits laitiers** de la France avec l'Allemagne est excédentaire. En valeur, il a atteint près de 335 millions € en 2010, en hausse de près de 9 % sur un an (+ 26 millions €) après une année 2009 en léger retrait (- 4 %).

Le principal poste d'échanges entre les deux pays, en valeur, est celui des **fromages**. En effet, le solde français des échanges de fromages avec le partenaire allemand a atteint 452 millions € en 2010 (+ 7 % par rapport à 2009), dont 322 millions € pour les seuls fromages à pâtes molles. En volume, le solde commercial représente 65 000 tonnes pour l'ensemble des fromages (60 000 t pour les pâtes molles). Après une dégradation des échanges en 2009 (- 8 % en volume), notamment liée au différentiel de prix du lait entre les pays, le solde s'est nettement redressé en 2010 (+ 22 %) du fait d'une hausse des exportations de 4 %, parallèlement au repli des importations (- 8 % contre + 5 % en 2009).

Ce différentiel de prix du lait en 2009 (de 30 €/t environ inférieur en Allemagne) a également eu un impact important sur les **échanges de lait** entre les deux pays. En effet, les importations françaises de lait, plus précisément de lait conditionné, en provenance d'Allemagne, ont fortement progressé en 2009, mouvement qui se poursuit depuis lors. Le déficit commercial pour les échanges de lait en valeur s'est donc creusé davantage en 2010 (- 31 % après une baisse de 111 % entre 2008 et 2009).

> Vins

La France, deuxième pays fournisseur de l'Allemagne après l'Italie, assure en moyenne en 2010 près de 17 % des importations en volume et 29 % en valeur de l'Allemagne. Bien que les **vins** français soient bien valorisés outre-Rhin, on observe une baisse des parts de marché des vins français importés en Allemagne (en 10 ans : - 7 points de parts de marché en volume et - 2 points en valeur). Après quelques années de baisse, la part de marché des importations de vins français se stabilise depuis 2007.

Les exportations françaises vers l'Allemagne atteignent 2,46 millions d'hectolitres en 2010 soit 18 % en volume des exportations françaises pour près de 642 millions € (soit 10 % en valeur). L'Allemagne est ainsi le principal client de la France. Ces exportations, en baisse depuis 2000 en volume comme en valeur (respectivement - 20 % et - 13 %) semblent se stabiliser depuis 2008.

Celles-ci sont constituées en 2010 en volume de :

- 66 % de vins à IG et sans IG tranquilles,
- 26 % d'AOP tranquilles,
- 5 % de vins effervescents,
- 4 % de champagne.

Les importations françaises en provenance de l'Allemagne ne représentent, en 2010, que 2 % en volume des importations totales de notre pays et 3 % en valeur. Bien que ces importations soient variables, elles restent en volume de l'ordre de 1 à 2 %.

> Fruits et légumes

L'Allemagne ne produit pas suffisamment de **fruits et légumes** pour couvrir les besoins de son marché intérieur, ce qui explique pourquoi sa balance commerciale est largement déficitaire.

Ainsi, d'après les données des douanes allemandes en 2010, le pays est en déficit de 3,106 milliards € dans ses échanges en légumes frais et jusqu'à 4,235 milliards € dans ses échanges en fruits frais. Seule la balance commerciale de pommes de terre est excédentaire (+ 52,58 millions €).

Dans les échanges bilatéraux, la balance commerciale penche en faveur de la France. Ainsi, l'Allemagne exporte seulement 41 000 tonnes de fruits frais vers la France, alors qu'en retour la France en exporte 193 000 tonnes. Pour les légumes, la situation est identique puisque que, pendant que la France exporte 335 000 tonnes vers l'Allemagne, l'Allemagne en exporte seulement 48 000 tonnes vers la France.

Cependant, la France n'est pas le principal pays fournisseur de fruits et légumes pour l'Allemagne. L'essentiel des fruits et légumes importés qui entrent sur le territoire allemand provient d'Espagne, des Pays-Bas ou d'Italie. Pour autant, en 2010, la France se place comme le 4^e pays fournisseur de légumes frais, en volume et en valeur, et comme le 7^e pourvoyeur en volume mais aussi le 5^e en valeur pour les fruits frais. Pour les importations de **pommes de terre**, la France a un poids plus important. En effet, elle est le 2^e fournisseur de pommes de terre de l'Allemagne, derrière les Pays-Bas.

Les exportations outre-Rhin constituent le principal débouché pour la France. En 2010, l'Allemagne est le 1^{er} client des exportations françaises en valeur de fruits et légumes frais, ce qui représente un marché de 510 millions €, soit 22 % du marché total de la France, qui s'élève à 2,3 milliards €.

A contrario, le marché allemand n'est pas la principale destination des exportations françaises en volume. On peut donc en conclure que le marché allemand valorise mieux les fruits et légumes français que les marchés espagnol, britannique ou italien.

En volume, les exportations françaises de légumes frais vers l'Allemagne sont restées stables avec, toutefois, une perte de vitesse entre 2008 et 2010. Après une forte chute entre 2005 et 2007, les exportations de fruits frais français se sont maintenues à destination du marché germanique.

Les importations françaises de fruits et légumes en provenance d'Allemagne restent marginales. Seules les importations de pommes de terre en provenance d'Allemagne représentent une part significative, il s'agit ainsi du 5^e pays fournisseur en volume.

Sources : Destatis/Ubifrance
Agreste
Der Spiegel

Avertissement méthodologique

- Les statistiques relatives au commerce extérieur général de l'Allemagne, ainsi qu'à la balance agroalimentaire globale de ce pays sont celles publiées par l'Office statistique allemand (« Destatis ») et traitées par Ubifrance.
- Les chiffres correspondants indiqués pour la France proviennent des Douanes françaises.
- Pour ce qui est des données relatives au commerce agroalimentaire bilatéral entre la France et l'Allemagne, le choix a été fait de recourir aux statistiques des Douanes françaises. Concrètement, ceci implique, par exemple, que les importations en provenance d'Allemagne reflètent la « vision française » des flux considérés. L'expérience montre que le chiffre obtenu ne correspond pas forcément aux exportations vers la France du même produit, telles qu'elles ont été appréhendées par Destatis.



Échanges agroalimentaire France/Allemagne est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : **Fabien Bova**.

Rédaction : direction Marchés, études et prospective, Unités du service Marché et études des filières / **Michel Ferret** /

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. Clause de non-responsabilité : FranceAgriMer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, l'établissement ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés.

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr